

L'apprentissage des langues étrangères

Sonia BOUROUAYEL

Consultante en éducation, Chroniqueuse Médi1 Radio

s.bourouayel@gmail.com

Résumé : L'apprentissage d'une langue étrangère est bénéfique pour l'individu comme pour la société. L'individu en retire de nombreux avantages. La généralisation de l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école devrait être une priorité afin de préserver l'égalité des chances entre les individus. Cet apprentissage doit se faire tôt, en plaçant les enfants en immersion afin qu'ils créent des automatismes. De nombreuses variables entrent en jeu dans cet apprentissage : caractéristiques individuelles, familiales, environnementales, différents leviers sur lesquels il faut agir. La sensibilisation des familles à l'importance de l'école et des langues enseignées à l'école tout comme la question de la formation des enseignants restent d'actualité et interpellent quant à la qualité de l'enseignement des langues au Maroc.

Mots-clés : langue, langage, bilinguisme, communication, bilinguisme.

ملخص : يعتبر تعلم لغة أجنبية مفيدا للفرد كما للمجتمع، حيث يجني الفرد من وراء ذلك عدة منافع. ولهذا يجب تكريس تعلم اللغة الأجنبية بالمدرسة كأولوية من أجل الحفاظ على تكافؤ الفرص بين الأفراد. ويجب أن يبدأ هذا التعلم في سنوات مبكرة من عمر الأطفال عبر غمسهم في اللغة حتى يتمكنوا من خلق آليات تلقائية. هناك عدة متغيرات تتدخل في هذا التعلم: خصائص فردية، وأسرية، والبيئة المحيطة، وهي رافعات متعددة ينبغي الاشتغال عليها. ومن بين القضايا الأكثر راهنية وتأثيرا على جودة تدريس اللغات بالمغرب نستحضر ضرورة تحسيس الأسر بأهمية المدرسة وتوعيتهم بأهمية اللغات المدرّسة والاهتمام بمسألة تكوين الأساتذة.

الكلمات المفتاحية: لسان - لغة - ثنائية لغوية - تواصل.

Introduction :

À l'heure de la mondialisation et de l'ouverture sur le monde il semble indispensable de s'ouvrir vers d'autres communautés et d'autres pays. Les jeunes rêvent d'étudier à l'étranger, d'aller voir ce qui se passe ailleurs. Cet intérêt pour d'autres contrées se traduit d'un point de vue individuel par une volonté de maîtriser au minimum deux langues.

Ceci, en vue d'obtenir une valeur ajoutée, si prisée sur le marché du travail, celle du bilinguisme voire du trilinguisme. L'école étant le berceau des apprentissages, l'apprentissage des langues étrangères se fait par le biais de cette instance de socialisation importante. Aussi, après avoir défini le cadre général de notre réflexion, on pourra se demander en quoi l'apprentissage précoce d'une langue étrangère est-il bénéfique pour l'enfant ? Dans quelle mesure cet apprentissage peut-il se réaliser ? Et quelles sont les limites de cet apprentissage ?

1. Langue, langage, bilinguisme et communication? De quoi parle-t-on?

Le **langage** est l'expression de la pensée (Descartes, *Discours de la méthode*, 1637) alors que la langue est un ensemble de signes qui permet la communication, c'est-à-dire la transmission d'un message. Être **bilingue** c'est avoir cette capacité à communiquer couramment dans deux langues différentes et dans des situations variées. (Barbara Abdelilah Bauer, *Guide à l'usage des parents bilingues*, 2012).

Selon Piaget, l'apprentissage est la construction de plus en plus complexe de savoirs, savoirs-être et de savoirs-faire. Celui-ci se fait donc par étape et repose sur un réel mécanisme de construction des savoirs. L'enfant se trouve donc face à une situation problématique à laquelle il doit répondre, il émet donc des

hypothèses et propose une réponse qui sera à réajuster, adapter ou non.

La maîtrise de la langue passe par ces étapes de construction pour arriver à un premier stade, celui de la compréhension orale, suivi de celui de la production orale, pour pouvoir appréhender la compréhension écrite et terminer par la production écrite.

Parler plusieurs langues: qu'en est-il au niveau du fonctionnement des systèmes éducatifs ?

Au Maroc, du fait du protectorat et de l'histoire du pays, le bilinguisme est imprégné dans la société. On y retrouve l'arabe (dialectal et classique) et le français. Il se retrouve très tôt dans les écoles maternelles voire même dans les crèches. De nombreuses structures privées optent pour un programme d'enseignement bilingue et dans de nombreux cas trilingues. Pour les écoles publiques marocaines, le bilinguisme apparaît en primaire, avec la scolarité obligatoire.

Le bilinguisme est perçu dans la société comme ordinaire mais l'usage perfectionné de la langue reste réservé à une catégorie de la population, à une élite. En France, le bilinguisme ne débute qu'avec la scolarité obligatoire où on initie, familiarise les enfants avec une langue étrangère. La pratique plus accentuée d'une langue étrangère débute avec le cycle secondaire et se poursuit tout au long de la scolarité. Le gouvernement actuel prend des mesures pour pallier les difficultés rencontrées par les Français dans l'apprentissage des langues, difficultés liées au fonctionnement du système éducatif (place des langues dans l'enseignement)

2. Parler plusieurs langues : un bienfait ?

Tout d'abord, d'un point de vue **cognitif**, se-

lon Peal et Lambert (1962) les enfants bilingues présenteraient une certaine supériorité intellectuelle. Ils l'attribuent à une « grande flexibilité cognitive » et donc une capacité à passer d'un système de symboles à l'autre.

Par ailleurs, l'apprentissage des langues étrangères présente un avantage d'un point de vue humain mais aussi d'un point de vue **social**. En effet, cette appropriation d'une autre ou d'autres langues permet d'obtenir un capital culturel, social débouchant sur une reconnaissance sociale forte.

De plus, l'apprentissage d'une langue étrangère serait indissociable d'un apprentissage de la culture liée à cette langue. Il s'agit donc là, d'une confrontation, d'une rencontre avec une autre culture débouchant sur un enrichissement culturel réciproque.

Ce capital est attendu par l'école dans un premier temps mais aussi par la société dans un second temps. Bourdieu et Passeron, *La reproduction* (1970) et *Les héritiers* (1964), affirment que ce capital **culturel**, social et humain, cet habitus, cet investissement dans l'apprentissage des langues permettrait aux classes supérieures de maintenir leur position sociale.

Ensuite, d'un point de vue **économique**, d'après Peal et Lambert (1962) et d'après le *Cereq* (n°322, septembre 2014), ces mêmes élèves, ayant une supériorité intellectuelle, semblent opter pour un cursus d'études long et s'insèrent mieux sur le marché du travail.

Il est donc important voire primordial de proposer à l'ensemble des enfants cette possibilité de maîtriser le plus tôt possible, une, voire plusieurs langues étrangères, afin qu'ils puissent s'intégrer dans un monde ouvert sur les autres et en perpétuel renouvellement.

3. Dans quelle mesure cet enseignement peut-il se faire ?

Cet apprentissage peut se réaliser très tôt dans la mesure où les enfants sont capables de fixer deux langues dès l'âge de deux ans. Plus l'enfant avance dans l'âge et plus cette capacité diminue.

Ce jeune public ne sait ni lire, ni écrire et se situe dans la phase d'acquisition des apprentissages premiers alors comment les initier, les amener à communiquer dans une autre langue ?

Premièrement, 90 % de la communication et de la transmission d'un message se fait par le non-verbal, les 10% restant sont donc réservés à l'usage de la langue. L'association du non verbal est donc indispensable pour déclencher la compréhension chez l'enfant.

Exemple : Lorsqu'on demande à un enfant (français) de s'asseoir en arabe et qu'il ne comprend pas la phrase : comment faciliter la communication entre le professeur et l'enfant ? L'enseignant peut faire le signe pour s'asseoir, montrer la chaise, et, progressivement par la répétition et en voyant les autres enfants (mimétisme), l'élève va faire le lien entre les gestes et le mot, les gestes et la phrase prononcée : il aura compris !

Deuxièmement, pour les plus petits, l'apprentissage se fait de la même manière que pour la langue maternelle : l'immersion totale est la règle. Il s'agit de créer un environnement, un espace de vie, ici la classe, où des repères, des rituels se créent. L'acquisition de la langue n'est pas perçue comme une finalité mais celle-ci est bien utilisée comme un outil, vecteur d'un autre apprentissage. L'enfant apprend la langue sans se rendre compte qu'il l'apprend. Il n'est pas figé sur le contenu de la langue (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire ...) mais apprend d'autres notions en l'utilisant et en utilisant par la même occasion les outils de langue.

Troisièmement, pour les plus jeunes ainsi

que pour les plus grands cette approche linguistique doit se faire par le biais du jeu, de chansons, de comptines, de supports audio. L'objectif est que l'enfant progressivement se saisisse de repères, adopte des automatismes, crée du sens, isole des mots, les mémorise, les exprime et les réutilise.

L'appropriation d'une langue est un mécanisme liée à des interactions, à des échanges, à des situations vécues notamment en classe. Une approche orale de l'apprentissage des langues doit être mise en avant. (Approche écrite à proscrire).

Enfin, apprendre une autre langue pendant cette phase des apprentissages premiers (dans la langue maternelle, première), voire pendant la préparation à la lecture et l'écriture, ne perturbe pas les enfants car ces deux apprentissages font appel à des processus cognitifs semblables.

4. Et quelles sont les limites de cet apprentissage ?

Plusieurs caractéristiques influencent la maîtrise d'une langue : des caractéristiques familiales (importance accordée à l'étude des langues, le niveau d'études des parents notamment de la mère, la catégorie socioprofessionnelle...) des caractéristiques individuelles propres à l'élève, des caractéristiques environnementales (liées aux politiques nationales, régionales et locales mises en place, à l'établissement, à la classe et l'enseignant).

Une des limites est de vouloir enseigner la langue comme une matière, comme on enseignerait les mathématiques ou l'histoire.

Il ne suffit pas de superposer des heures et des heures de langue, un travail en amont doit être réalisé afin de proposer un enseignement de qualité. La pratique des heures de soutien scolaire lors du temps périscolaire peut s'avé-

rer problématique et allant à l'encontre des rythmes physiologiques de l'enfant, d'une part, et d'autre part la forme théorique et écrite ne facilite pas l'acquisition de la langue.

La maîtrise imparfaite de la langue par certains enseignants qui l'enseignent s'avère pré-occupante et nous interpelle quant à la qualité de l'enseignement d'une langue étrangère au Maroc. Il est nécessaire que l'enseignant soit garant de la langue dans laquelle il transmet son message éducatif et instructif car de manière indirecte il transmet aussi une façon de s'exprimer. Par ailleurs, il faut que le professeur crée des automatismes dans la relation avec ses élèves dans la classe et en dehors de la classe en s'exprimant strictement dans la langue dans laquelle il enseigne et en poussant l'élève à utiliser la langue dans un autre contexte que celui de la classe.

On remarque l'apparition d'une langue à mi-chemin entre l'arabe et le français, qui est le fruit d'un mélange et surtout d'un bilinguisme « déséquilibré ». La langue n'est pas figée, elle évolue. Néanmoins, certaines pratiques langagières au quotidien, témoignent, certes, de la rencontre de ces deux langues mais attirent l'attention quant à certaines conséquences du bilinguisme : la maîtrise imparfaite des deux langues et le mélange constant de mots d'origine arabe et française dans une phrase.

Conclusion :

L'ouverture sur le monde nécessite d'apprendre, d'évoluer et de s'ouvrir sur les autres pays, les autres cultures et les autres langues. L'école a dans ce cadre là un rôle à jouer car elle se veut être une instance démocratique qui préserve les droits des individus. L'apprentissage d'une langue étrangère doit se faire le plus tôt possible en plaçant les enfants en immer-

sion totale. De nombreux bienfaits sont reconnus mais des limites persistent. Pour conclure, on peut se demander quelles réponses apporter à ces divers dysfonctionnements de notre système éducatif ?

Bibliographie :

- BOURDIEU. P., PASSERON, J.-C. (1964) *Les héritiers*, Collection le sens commun, Ed. Broché.
- BOURDIEU. P., PASSERON, J.-C. (1970) *La reproduction*, Collection le sens commun, Ed. Broché.
- PIAGET, J. (1963) «Le langage et les opérations intellectuelles», in *Problèmes de psycholinguistique*, Paris: Presses Universitaires, pp. 51-61.
- GROUX, D., (2003) « Pour un apprentissage précoce des langues », *Le français dans le monde*, n°330, Novembre-décembre 2003.
- www.cereq.fr n°322, septembre 2014, consulté le 10 janvier 2014.